



RANDONNÉE EN BAUGES « LE COL DE BORNETTE »

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022

Commission Sport & Loisirs - Comité départemental EPGV SAVOIE - epgv73.fr

► LA RANDONNÉE :

Niveau : 3 Peu difficile

Distance : 8 km

Dénivelé : 400 m.

Temps de marche : 3h30 environ

Carte I.G.N. Top 25 : 3432 O.T.

Le parcours : départ du parking du Reposoir à Mont Devant (commune de Bellecombe en Bauges).

Itinéraire en boucle : Le Reposoir - Le Golet - L'Ecurie Devant - L'Ecurie Derrière - Col de Bornette - Les Ailes du Nant - Chalets du Mollard - Le Reposoir.

Recommandations : Prévoir chaussures de montagne, bâtons, vêtements chauds, bonnet et gants, lunettes de soleil, pique-nique, barres énergétiques, boisson et masque !

► DEUX RENDEZ-VOUS SONT POSSIBLES :

Covoiturage proposé, munissez-vous d'un masque.

Grésy sur Aix : Parking de co-voiturage Pont Pierre pour **départ à 8h45 précises.**

Contact de préférence par sms pour le rendez-vous d'Aix-les-Bains :
André GENIX 06 03 02 99 46

Chambéry : Parc relais Maison Brûlée pour **départ à 8h30 précises.**

Participation financière :
licencié EPGV 5€ / non
licencié EPGV 8€

**S'INSCRIRE AVANT LE
MERCREDI 28 SEPTEMBRE
2022**

Nombre de places limité à
25 personnes



**LES INSCRIPTIONS ET LES
RENSEIGNEMENTS SE
FERONT IMPÉRATIVEMENT
AUPRÈS DE
NICOLE MONNERET**

**par sms au
06 59 07 14 37**

**ou par mail à
nicolemonneret@yahoo.fr**

En cas d'annulation pour cause de mauvaise météo ou autre raison, vous serez prévenus la veille de la rando par SMS et/ou mail.

BULLETIN D'INSCRIPTION RANDONNÉE LE COL DE BORNETTE - 1^{er} OCTOBRE 2022 à envoyer par courriel avant le mercredi 28 septembre 2022 à nicolemonneret@yahoo.fr

Nom, Prénom :

Tél.(portable) : Courriel :

Association EPGV :

Noms des participants :

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence : Tél :

Lieu de rendez-vous : Grésy sur Aix, Parking Pont Pierre Chambéry, Parc relais Maison Brûlée

nombre de participants licenciés : x 5€ =€

nombre de participants non licenciés : x 8€ =€

TOTAL =€

Le règlement de la randonnée se fera impérativement par chèque à l'ordre du Codep EPGV73 et sera remis au responsable de la randonnée. Merci d'indiquer au dos le nom des personnes pour lesquelles vous réglez.